

**3^e Réunion du Comité de session du
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC3)**

Bonn, Allemagne, 29 mai – 1^{er} juin 2018

UNEP/CMS/ScC-SC3/Doc.7.1.1

**RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL CHARGÉ DU FAUCON SACRE SUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LE FAUCON SACRE (SakerGAP)**

(préparé par le Groupe spécial chargé du Faucon sacre)

Résumé:

La Résolution 10.28 de la CMS a créé le Groupe de travail chargé du Faucon sacre en vue de l'élaboration d'un Plan d'action mondial coordonné pour le Faucon sacre. La Résolution 11.18 de la CMS (révisée ultérieurement à la douzième réunion de la Conférence des Parties à la CMS) a étendu le mandat du Groupe de travail chargé du Faucon sacre à la supervision de la mise en œuvre du SakerGAP, et a recommandé au Groupe de travail de faire rapport sur les progrès accomplis à la réunion intersessions du Conseil scientifique.

Le présent document constitue un rapport d'étape sur les activités du Groupe de travail, en mettant l'accent sur les faits nouveaux intervenus depuis le dernier rapport au Comité de session du Conseil scientifique en 2016.

RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL CHARGÉ DU FAUCON SACRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LE FAUCON SACRE (SakerGAP)

Contexte

1. La Résolution 10.28 de la CMS a mis en place le Groupe de travail chargé du Faucon sacre à la COP10 en 2011, sous les auspices de l'Unité de coordination du MdE sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie, en vue du développement d'un Plan d'action mondial coordonné, incluant un système de gestion et de surveillance, aux fins de conservation du Faucon sacre. Le SakerGAP¹ a été développé sur trois ans et adopté à la onzième réunion de la Conférence des Parties à la CMS en 2014 par l'intermédiaire de la Résolution 11.18 de la CMS. Cette Résolution 11.18 de la CMS (légèrement révisée par la suite à la douzième réunion de la Conférence des Parties à la CMS en octobre 2017²) a élargi le mandat du Groupe de travail chargé du Faucon sacre à la supervision de la mise en œuvre du SakerGAP et a reconnu que les travaux du Groupe de travail chargé du Faucon sacre ont été le fruit d'un partenariat unique et productif employant une approche transparente de recherche de consensus et réunissant un grand nombre de parties.

Progrès

2. Le SakerGAP a relevé la nécessité de recruter un coordinateur pour faire avancer sa mise en œuvre de manière coordonnée et efficace. L'absence de financement et les problèmes administratifs survenus par la suite ont entraîné de longs retards, mais un processus de recrutement officiel a commencé en début 2016 et a pris fin en novembre 2017, lorsque deux consultants à temps partiel ont été embauchés, nommément Robert Sheldon en tant que coordinateur du SakerGAP et András Kovács en qualité de conseiller technique spécialisé du Groupe de travail chargé du Faucon sacre. Colin Galbraith a également accepté de continuer à présider le groupe de travail. Un petit Comité directeur constitué des trois personnes mentionnées ci-dessus, auxquelles s'ajoutent Nick P. Williams (administrateur de programme) et Jenny Renell (administrateur de programme adjoint) de l'Unité de coordination, a été mis en place pour guider les progrès et soutenir les travaux du Groupe de travail chargé du Faucon sacre.
3. Compte tenu du temps qui s'est écoulé depuis l'adoption du SakerGAP, un questionnaire concis a été élaboré afin de recueillir des informations auprès des États de l'aire de répartition sur les progrès réalisés à ce jour et sur les plans de mise en œuvre du SakerGAP. Ce questionnaire de mise à jour a été distribué à plus de 80 États de l'aire de répartition du Faucon sacre, aux membres du Groupe de travail chargé du Faucon sacre, et aux autres parties prenantes et parties intéressées en décembre 2017. Fin janvier 2018, plus de 40 réponses par courrier électronique avaient été reçues de 26 États de l'aire de répartition et d'un partenaire coopérant au MdE Rapaces. Le coordinateur du SakerGAP a produit une ébauche de rapport de synthèse et une analyse des réponses. Ces travaux ont mis en évidence une couverture géographique globalement satisfaisante, même si deux importants États d'élevage du Faucon sacre n'ont pas renvoyé les questionnaires remplis. D'excellents progrès ont été signalés sur les cinq projets phares identifiés dans le SakerGAP, principalement dirigés par des organisations partenaires et des experts, ainsi qu'une couverture acceptable de presque tous les aspects de la conservation du Faucon sacre, quoique moins généralisée que finalement nécessaire. La dernière question du questionnaire visait à obtenir des informations sur les difficultés (à l'exception des contraintes financières) rencontrées par

¹ <http://www.cms.int/raptors/en/publication/saker-falcon-global-action-plan-sakergap>

² Résolution 11.18 (Rev.COP12)

https://www.cms.int/sites/default/files/document/cms_cop12_res.11.18%28rev.cop12%29_f.pdf

les répondants et qui retardaient ou empêchaient la mise en œuvre du SakerGAP. Les réponses reçues ont mis en lumière une large gamme d'activités (74 en tout) qui s'inscrivent principalement dans le cadre du rôle attendu du Groupe de travail chargé du Faucon sacré. Ces réponses ont souligné l'importance du rôle de promotion, de coordination et de facilitation du Groupe de travail chargé du Faucon sacré pour faire avancer la mise en œuvre effective du SakerGAP.

4. Les projets phares décrits dans le SakerGAP visaient à créer une dynamique, à prendre des mesures immédiates après la préparation du Plan d'action mondial pour le Faucon sacré, et à guider les activités de conservation du Faucon sacré au cours de la période décennale (2015-2024) couverte par le plan. Depuis le dernier rapport³ au Comité de session du Conseil scientifique de la CMS en 2016, les deux premiers projets phares (*Saker Falcon Online Portal* et *Saker Falcon Network*) ont été achevés. Le portail (www.sakernet.org) a été lancé comme prévu. Il a atteint son objectif fixé à 1 000 visites au cours des quatre premiers mois et a enregistré plus de 7 000 visites avant le début de l'année 2018. Selon un rapport du groupe thématique de l'UICN sur l'utilisation durable et la gestion des écosystèmes, l'organisation d'une enquête en ligne auprès des fauconniers et des trappeurs dans les principales zones de reproduction des Faucons sacrés d'Asie est encourageante. Les données de l'enquête provenaient de 32 trappeurs et de neuf hôpitaux/cliniques de faucons. Deux autres hôpitaux ou cliniques de faucons n'ont pas donné de réponse. Les fauconniers et les trappeurs ont principalement pris part à l'enquête lorsque leurs clubs nationaux étaient bien organisés et les encourageaient à le faire, mais le taux relatif de réponse à l'enquête a été faible dans les pays d'utilisation finale des faucons vendus. Les raisons invoquées pour expliquer l'absence de réponse concernaient principalement la façon dont l'information pourrait être utilisée. Même si la mise en place et l'essai d'un système pour le commerce et la surveillance écologique des populations de Faucons sacrés (à l'instar de Sakernet 2) ont été prévus, ce projet n'a pas été financé dans les limites de la période de disponibilité des participants clés. Il est donc nécessaire de poursuivre les travaux pour (re)établir et maintenir une population sauvage de Faucons sacrés florissante dans les États d'Asie centrale qui conviennent, en construisant des plateformes de nidification et en faisant face à la menace d'électrocution sur les poteaux électriques.
5. En ce qui concerne le troisième projet phare (installation de 100 balises satellites sur les Faucons sacrés), au moins 79 Faucons sacrés ont été équipés d'un marqueur satellite en Autriche, en Bulgarie, en Chine, en Hongrie, en Mongolie, en République tchèque, en Roumanie, en Fédération de Russie, en Serbie, en Slovaquie et en Ukraine depuis 2014. En 2016 et 2017, l'Association internationale pour la fauconnerie et la conservation des oiseaux de proie (IAF) et Ecotone Telemetry ont cofinancé, avec plusieurs institutions, un projet de suivi par satellite des Faucons sacrés en Fédération de Russie et en Mongolie, deux pays qui représentent la moitié des quatre premiers États de l'aire de répartition qui accueillent des populations reproductrices.
6. S'agissant du quatrième projet phare (construction de 1 000 plateformes de nidification artificielles pour le Faucon sacré), le rapport du Club des fauconniers des Émirats annonce que 200 nids artificiels fermés (*closed box design*) ont été construits sur le plateau tibétain de Qinghai dans le cadre d'un travail de recherche pilote mené par l'Institut de zoologie de Beijing et ses partenaires. Le projet utilise aussi des données relatives aux nids artificiels construits par les autorités locales (environ 10 000 sur le plateau tibétain de Qinghai). Des plateformes de nidification artificielles ont également été créées en Autriche, en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie, en Fédération de Russie, en Serbie, en Slovaquie et en Ukraine.

³ UNEP/CMS/ScC-SC1/Inf.3 <http://www.cms.int/en/document/saker-falcon-global-action-plan-sakergap>

7. Pour ce qui est du cinquième projet phare (installation ou modernisation de 1 000 000 000 de poteaux électriques nouveaux ou existants), les travaux de modernisation des poteaux et activités connexes ont été entrepris en Bulgarie, en Chine, en Hongrie, en Mongolie, en Fédération de Russie, en Serbie et en Slovaquie. La conception et l'installation de poteaux sécuritaires pour les oiseaux, ainsi que l'isolation des poteaux existants, sont activement en cours dans plusieurs États de l'aire de répartition. Le *Wildlife Science and Conservation Center of Mongolia (WSCC)* et le Club des fauconniers des Émirats ont testé une nouvelle configuration de poteaux sur une ligne électrique d'environ 50 km entre les comtés de Bayan-Ovoo et de Galuut en Mongolie. Une étude menée avant la configuration des poteaux électriques a montré qu'environ 75 % des oiseaux morts électrocutés étaient des Faucons sacrés. Une réduction estimée de 85 % de la mortalité a été enregistrée sur les poteaux modifiés, comparativement aux poteaux traditionnels, sur cette ligne. Une recommandation de l'IAF⁴ intitulée « Prévenir l'impact de l'électrocution et des collisions avec les infrastructures électriques sur les oiseaux », proposée au Congrès mondial de la nature de l'UICN, a été adoptée en 2016. L'idée maîtresse était de sensibiliser les institutions de financement des grands projets d'infrastructure au fait que toutes les nouvelles lignes électriques devraient comprendre des poteaux adaptés aux oiseaux. L'IAF a par la suite promulgué cette approche lors de nombreuses conférences, préparé une brochure⁵ sur la prévention de l'électrocution dans 14 langues différentes, et créé un site Web⁶. L'IAF a créé une fondation européenne pour la fauconnerie et la conservation (*European Foundation for Falconry and Conservation*) dont la première tâche consistera à moderniser l'une des lignes électriques les plus dangereuses du Maroc.
8. L'Unité de coordination a organisé la 4^e téléconférence en ligne du Groupe de travail chargé du Faucon sacré le 26 mars 2018 afin de donner la possibilité d'informer les membres du groupe de travail sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du SakerGAP, plus particulièrement en ce qui concerne les activités entreprises ou en cours dans les États de l'aire de répartition. Le coordinateur du SakerGAP a également présenté un projet de plan sommaire de mise en œuvre du SakerGAP 2018-2020 afin de concrétiser les objectifs et les mesures décrits dans le SakerGAP. Il a combiné les composantes des projets phares, du cadre de gestion adaptable et du cadre d'action du SakerGAP, et les a consolidés dans un seul tableau de synthèse. Un plan de mise en œuvre plus détaillé (au format Excel) est en cours d'élaboration, avec l'aide du Groupe de travail chargé du Faucon sacré et du Comité directeur. Ce plan est censé présenter en détail toutes les mesures et mesures secondaires applicables aux États de l'aire de répartition, aux autres partenaires et aux parties prenantes, ainsi que les calendriers et la participation des États de l'aire de répartition aux différentes activités. Les deux versions du plan de mise en œuvre du SakerGAP sont considérées comme des documents de travail dynamiques qui devront être mis à jour régulièrement, conformément aux dispositions existantes en matière d'établissement de rapports relatifs au plan.

⁴ WCC-2016-REC-098 <https://portals.iucn.org/library/node/46515>

⁵ Prévention de l'électrocution des oiseaux sur les infrastructures électriques http://birdelectrocution.org/wp-content/uploads/2017/11/2017-IAF-electrocution_booklet_French_LR.pdf

⁶ <http://birdelectrocution.org/>

Prochaines étapes

9. Le sommet sur les voies de migration (*Summit for the Flyways*) convoqué à Abu Dhabi (Émirats arabes unis) du 23 au 26 avril 2018 sera l'occasion de promouvoir le SakerGAP. L'événement est convoqué par BirdLife International et organisé par le Fonds international pour la conservation de Houbara, et consacre la majeure partie de la dernière journée (jeudi 26 avril 2018) au SakerGAP. Des invitations ont déjà été lancées et un projet de programme est en cours d'élaboration. Le Comité directeur étudie également la possibilité d'inscrire une session sur le SakerGAP à l'ordre du jour de la réunion annuelle de la Raptor Research Foundation, qui se tiendra en Afrique du Sud en novembre 2018.
10. Un projet final de plan de mise en œuvre sommaire du SakerGAP 2018-2020 devrait être transmis au Groupe de travail chargé du Faucon sacré pour approbation en mai 2018, avant d'être diffusé peu de temps après à tous les États de l'aire de répartition, aux partenaires et aux parties prenantes.
11. Après l'approbation du plan de mise en œuvre du SakerGAP (Phase II : Conception), la mise en œuvre du SakerGAP commencera par la préparation de concepts et de mesures détaillés qui serviront de repères pour la réalisation des objectifs du SakerGAP.
12. L'Unité de coordination prévoit d'organiser la cinquième téléconférence du Groupe de travail chargé du Faucon sacré en mai 2018.

Actions recommandées

13. Il est recommandé au Comité de session de prendre note du présent rapport d'étape, ainsi que des plans prévoyant les nouvelles mesures à prendre avant la COP13 et la quatrième Réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC4) de la CMS.